

## Janvier 2019 - Lettre au président Fries

Monsieur le président,

Lors du rendez-vous annuel des retraités de l'AFP, en décembre dernier au Procope, nous avons regretté que ni vous, retenu à l'étranger, ni aucun de vos représentants n'ait pu honorer notre invitation.

Nous vous aurions fait part de nos vives inquiétudes sur la situation de l'agence en tant qu'anciens attachés à la vie de cette maison et en réponse nous aurions aimé vous entendre sur les orientations de votre politique.

Faute de parole présidentielle, nous avons exprimé entre nous nos interrogations quant à l'avenir de l'AFP et de ses personnels.

Ces inquiétudes résultent de l'actualité rapportée par notre journal et notre site internet très fréquenté.

Nous suivons les évolutions en cours Place de la Bourse qu'il s'agisse des réductions programmées de personnels, les annonces sur un possible déménagement ou encore les changements à la direction de l'information, etc.

Et comme le dit un de nos grands anciens : « Nous ne demandons pas qu'on élève des autels aux ancêtres à chaque étage du siècle », mais vous n'êtes pas sans savoir que nous avons utilement œuvré du temps que nous étions actifs et notamment lors des fortes mobilisations des personnels contre les plans qui ont menacé à plusieurs reprises l'existence de notre agence.

Et l'AFP malgré vents et marées a poursuivi son développement grâce aux personnels pour maintenir son rôle mondial en vertu de l'article 2 des statuts de 1957 stipulant que « L'Agence France-Presse doit, dans toute la mesure de ses ressources, assurer l'existence d'un réseau d'établissements lui conférant le caractère d'un organisme d'information à rayonnement mondial ».

Nous sommes convaincus que l'existence de notre agence, telle que la souhaitait le législateur initial, est indispensable à la vie démocratique, au pluralisme de l'information et encore plus aujourd'hui face aux fake news, aux réseaux sociaux. Nous avons suivi et mis en œuvre de nombreuses réformes au cours de nos carrières, mais celles que vous prônez ne doivent pas se faire aux dépens des personnels dans une entreprise comme on dit de "matière grise".

D'ailleurs, à juste titre un de vos prédécesseurs, lui-même journaliste, disait : « Je ne sais pas faire un journal sans journaliste ni faire fonctionner une agence sans agenciers journalistes, techniciens, administratifs ».

Les agences, nous le savons peuvent disparaître à force de coupes budgétaires et de licenciements les entraînant dans une spirale descendante et finalement mortelle (UPI, AP France, ACP...).

Et si nous vous avons rencontré lors du déjeuner des Anciens, nous vous aurions réaffirmé que l'AFP est née depuis plus d'un demi-siècle d'une volonté politique afin, comme le souligne l'article 1 du fameux statut, : « De rechercher, tant en France qu'à l'étranger, les éléments d'une information complète et objective ».

C'est cette mission que nos confrères aujourd'hui en activité poursuivront contre toute volonté de mettre l'agence en jeu afin de «... développer son action et parfaire son organisation en vue de donner aux usagers français et étrangers, de façon régulière et sans interruption, une information exacte, impartiale et digne de confiance » (art 2).;

Nous espérons, M. le président, que vous saurez entendre le message des anciens, solidaires des actifs.

Patrick Kamenka et Philippe Thébault  
Journalistes honoraires, Anciens élus au CA et au CE